



2 novembre 2023

(23-7401)

Page: 1/2

Comité des marchés publics

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LÉGISLATIONS NATIONALES EN RAPPORT AVEC
L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS DE 2012**

NOTIFICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE

La notification ci-après, datée du 26 octobre 2023, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

Partie présentant la notification	AUSTRALIE
Fondement juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Article XXII:5 de l'AMP de 2012 <input type="checkbox"/> Décision du Comité sur les prescriptions en matière de notification au titre des articles XIX et XXII:5 de l'AMP de 2012 (paragraphe 1 de l'annexe A de l'Appendice 2 du document GPA/113)
Intitulé du texte juridique notifié	Règles du Commonwealth sur les marchés publics (13 juin 2013)
Lien vers le texte juridique	https://members.wto.org/crnattachments/2023/GPA/AUS/23_13271_00_e.pdf https://www.legislation.gov.au/Details/F2023L00766
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification (nouvelle législation nationale) <input checked="" type="checkbox"/> Changement, modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	GPA/LEGIS/AUS/1 – Règles du Commonwealth sur les marchés publics (14 décembre 2020)
Brève description du texte juridique notifié	
<p>Les Règles du Commonwealth sur les marchés publics constituent l'ensemble de règles fondamentales applicables à tous les marchés passés par le gouvernement australien et régissent la manière dont les entités concernées passent leurs propres marchés. L'optimisation des ressources est la règle essentielle des Règles du Commonwealth sur les marchés publics puisqu'il est impératif que les ressources publiques soient utilisées de la manière la plus efficace, efficace, éthique et économique. Les Règles du Commonwealth sur les marchés publics ont été actualisées à deux reprises depuis la dernière mise à jour de la notification de l'Australie, la dernière version datant du 13 juin 2023.</p> <p>Elles exigent que les fonctionnaires prennent en compte toute une gamme de coûts et d'avantages financiers et non financiers pertinents quand ils passent des marchés publics. Les mises à jour apportées récemment aux Règles ont inclus une exigence pour veiller à ce que le champ d'application qui a fait l'objet d'engagements au titre d'accords commerciaux pertinents soit conservé de manière appropriée, ainsi que des mises à jour visant à faciliter une plus grande diversité et une concurrence accrue dans la base de fournisseurs du gouvernement australien, et une modification pour garantir que les questions économiques et sociales plus vastes soient prises en compte au moyen de la processus de passation des marchés publics, selon qu'il sera approprié (par exemple la durabilité environnementale, la promotion d'une prise en compte plus</p>	

précise du risque dans les contrats et le renforcement des prescriptions relatives à l'exécution des paiements aux fournisseurs dans les délais de paiement maximaux).	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Date d'adoption	13 juin 2023
Entrée en vigueur	13 juin 2023
Autres renseignements	Les Règles sont également disponibles sur le site Web du Département des finances: https://www.finance.gov.au/government/procurement/commonwealth-procurement-rules
Organisme ou autorité responsable	Département des finances du gouvernement australien
